

L'étude de besoins à réaliser pour un projet de création d'un équipement d'accueil des jeunes enfants

Sur la base de l'ensemble des éléments ci-dessous, le porteur de projet rédige une étude de besoins qui doit permettre de mesurer et de déterminer les besoins d'accueil. Cette étude donne lieu à un document écrit qui devra être transmise à la Collectivité Européenne l'Alsace et à la Caisse d'allocations familiales.

Cette étude de besoins permettra de confronter **l'offre et la demande d'accueil réelles et à venir** et de déterminer ainsi s'il y a un besoin d'accueil sur le territoire où l'implantation est souhaitée. **Pour sa pérennité, le projet doit pouvoir s'adresser à des enfants que l'offre actuelle du territoire ne permet pas d'accueillir.** Si ce n'est pas le cas, le projet est susceptible de rencontrer des difficultés financières à court et moyen terme.

Comment réaliser une étude de besoins ?

Les éléments nécessaires à l'étude :

1 – le contexte démographique local :

- nombre de naissances annuelles, nombre d'enfants de moins de six ans ... ;
- pyramide des âges de la commune et des salariés des entreprises situées aux alentours ... ;
- typologies familiales (couples avec/sans enfants, familles monoparentales ...) ;
- catégories socio-professionnelles des familles, taux de travail féminin ... ;
- conditions et horaires de travail des entreprises situées à proximité ainsi que des conditions d'emploi des personnes vivant à proximité (horaires atypiques ou non ...) ;
- perspectives de développements sur la commune (constructions de logements, développement de zones d'activités ou commerciales...).

2 – l'offre existante et les projets de structures d'accueil en cours :

- nombre de places en structures d'accueil, chez les assistants maternels, en accueil de loisirs ;
- fréquentation et accessibilité de ces structures ;
- état d'avancement des projets et interactions possibles avec votre propre projet ...

3 – les besoins non satisfaits des familles en nombre de places, en horaires atypiques ou en accueils spécifiques (enfants « pauvres » ou en situation de vulnérabilité, porteurs d'un handicap...).

Il est souhaitable de questionner les familles d'enfants de moins de 6 ans afin de connaître leurs besoins en mode d'accueil et de réaliser une enquête locale sur les intentions d'inscription.

Attention : les intentions exprimées se traduisent par une faible proportion d'inscriptions réelles.

NB : le Relais Petite Enfance, en tant qu'observatoire des conditions d'accueil du jeune enfant, serait à contacter pour affiner l'étude et croiser les informations.

4 – les lieux et équipements ressources (jardins publics, ludothèques, bibliothèques, Lieu d'Accueil Enfants Parents...) sur lesquels l'établissement pourra s'appuyer pour proposer aux enfants accueillis des activités diversifiées et encadrées par des professionnelles.

5 - Et tout élément qu'il vous semblera utile de faire valoir à l'appui de votre projet.

Supports à l'analyse des besoins :

- Il convient de contacter la Commune ou la Communauté de Communes afin de prendre en compte les éléments sur les besoins d'accueil de la petite enfance dont la Collectivité dispose et les développements qu'elle envisagerait.
- Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (consultable sur www.reseaudesparents67.fr), dans lequel se trouve notamment un portrait du département du Bas-Rhin et des offres de service.
- Recueil des besoins et attentes des familles : enquêtes, entretiens individuels ou de groupe